Grandes cultures.—Le revenu en espèces provenant de la vente des grandes cultures, y compris les paiements de la Commission canadienne du blé et les avances versées à l'égard des céréales emmagasinées à la ferme, ont totalisé \$1,229,900,000 en 1962, soit 10.7 p. 100 de plus que les \$1,110,700,000 (estimatif) de 1961, et ont figuré pour 39.1 p. 100 du revenu agricole total de l'année, à l'exclusion des paiements supplémentaires. L'avance de 1962 tient aux recettes plus élevées des ventes de blé et d'avoine, aux paiements de participation plus considérables sur les récoltes de céréales des années antérieures et aux paiements anticipés supérieurs sur les céréales emmagasinées à la ferme dans l'Ouest canadien.

En 1962, la Commission canadienne du blé a versé \$181,100,000 en paiements de participation sur les céréales des années antérieures, soit 36 p. 100 de plus que l'année précédente. Ces paiements découlent du régime de commercialisation des céréales dans l'Ouest canadien en vertu duquel les cultivateurs, au moment de la livraison, reçoivent des paiements initiaux et des certificats attestant la quantité et la qualité des céréales livrées. Ces certificats autorisent les cultivateurs à partager tout surplus accumulé par la Commission par suite de ventes ultérieures, et la part que le cultivateur obtient de ces surplus accumulés représente les paiements de la Commission canadienne du blé inclus dans les estimations du revenu agricole.

Les ventes de blé durant les neuf premiers mois de 1962 ont retardé sur 1961, en raison de la faible récolte de 1961. Toutefois, la forte récolte de 1962 et la disponibilité des élévateurs ont permis aux cultivateurs de livrer assez de grain durant le dernier trimestre de 1962 pour contrebalancer la réduction antérieure des ventes et assurer en 1962 une livraison globale légèrement supérieure à celle de 1961. Compte tenu de l'augmentation, au 1° mars 1962, de 10c. le boisseau à l'étape du paiement initial, cela a porté le revenu total des ventes de blé à \$530,800,000, soit 8.6 p. 100 de plus qu'en 1961. L'augmentation de près de 50 p. 100 des ventes d'avoine durant l'année a influé sur le revenu provenant de cette source (\$35,300,000 contre \$24,700,000 en 1961).

Un autre apport important au revenu provenant des grandes cultures en 1962 a été celui des paiements nets anticipés sur les céréales emmagasinées à la ferme (environ six millions de dollars), alors qu'en 1961 les seconds paiements dépassaient les paiements anticipés de \$34,500,000. Parmi les cultures dont le revenu a été estimé inférieur en 1962, les plus importantes sont l'orge, la graine de colza et le tabac. Une réduction notable des commercialisations explique la majeure partie du recul des recettes en espèces de l'orge et de la graine de colza, et la diminution du revenu provenant du tabac tient aux ventes très ralenties ou entièrement nulles des séances d'enchère ontariennes de l'automne.

Bétail et produits.—En 1962, les ventes de bestiaux et de produits animaux ont rapporté aux cultivateurs des recettes sans précédent de quelque \$1,883,200,000, soit 4.2 p. 100 de plus que le sommet antérieur de \$1,807,800,000 atteint en 1961. Le revenu provenant de cette source représente 59.8 p. 100 du revenu agricole total en espèces pour l'année, à l'exclusion des paiements supplémentaires.

En 1962, le revenu était plus élevé pour les bovins, les veaux, les porcs et les produits avicoles et laitiers, mais moins élevé pour les moutons et les agneaux. Les recettes de la vente de bovins et de veaux ont atteint le sommet de \$677,900,000, ou 7.8 p. 100 de plus que le sommet précédent de \$628,800,000 marqué en 1961. Cependant, comme les ventes sont demeurées à peu près au même niveau qu'en 1961, l'augmentation des revenus provenant de cette source a été entièrement due aux prix plus élevés. L'augmentation du revenu tiré des ventes de porcs (\$317,700,000 en 1961 à \$329,000,000 en 1962) a résulté de la hausse des prix et de la légère augmentation des ventes. La hausse des prix de la viande de volaille explique en grande partie les recettes accrues des ventes de produits avicoles (\$283,000,000 à \$294,800,000), tandis que de légères avances des ventes et des prix des produits laitiers ont porté le revenu de cette source à \$538,800,000 ou près de cinq millions de dollars de plus qu'en 1961.